

# Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2018/2894(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Plan de rejets pour certaines pêcheries démersales dans les eaux occidentales australes pour la période 2019-2021	
Complétant <a href="#">2011/0195(COD)</a>	
Sujet	
3.15 Politique de la pêche	
3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche	
3.15.15 Accords de pêche et coopération	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>PECH</b> Pêche		

Evénements clés			
18/10/2018	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2018)06794</a>	
18/10/2018	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
24/10/2018	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
05/01/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2018/2894(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	PECH/8/14813

Portail de documentation				
Document de base non législatif		<a href="#">C(2018)06794</a>	18/10/2018	EC